

KIDS CLUB WEDNESDAY 2026-2027

Documents à rendre obligatoirement pour l'inscription / Mandatory documents

- Dossier d'inscription signé / *Signed enrollment form*
- Pièces d'identité de l'élève et des parents / *Child and parents' id or passport*
- Carnet de vaccination / *Vaccination card*
- Assurance scolaire / *School insurance*

DATE D'ENTRÉE / **START DATE** :

HORAIRE SOUHAITÉ / DESIRED SCHEDULE - Le REPAS traiteur est inclus // *School lunch is included*

- ☐ Mercredis plein temps 8h30-16h00 / *Wednesdays full-time 8h30-16h00*
- ☐ Mercredis mi-temps 8h30-12h30 / *Wednesday part-time 8h30-12h30*
- ☐ Garderie du mercredi 16h00-18h15 / *Wednesday afterschool 16h00-18h15*

INFORMATION SUR L'ÉLÈVE / *STUDENT INFORMATION*

Nom de famille / *Family Name*:

Prénom / *First Name*:

Sexe / *Sex*: ☐ Masculin / *Male* ☐ Féminin / *Female*

Date & lieu de naissance (jjmmaaaa) / *Date & place of birth (ddmmyyyy)* : / / à/atNationalité / *Nationality*: Langue maternelle / *Native language* :

Langue parlée à la maison / *Language spoken at home:*

Connaissance du français / Knowledge of French:

Parlé / *Spoken*: ☐ Bon / *Good* ☐ Moyen / *Fair* ☐ Débutant / *Beginner*

Ecrit / *Written*: ☐ Bon / *Good* ☐ Moyen / *Fair* ☐ Débutant / *Beginner*

Connaissance de l'anglais / *Knowledge of English:*

Parlé / *Spoken*: ☐ Bon / *Good* ☐ Moyen / *Fair* ☐ Débutant / *Beginner*

Ecrit / *Written*: ☐ Bon / *Good* ☐ Moyen / *Fair* ☐ Débutant / *Beginner*

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS / PARENTAL INFORMATION**Responsable Legal 1 / Legal responsible 1**Nom de famille, prénom / *Family name, first name:*Employeur & Profession / *Employer & Profession:*Adresse personnelle / *Home address:*Tél mobile / *Cell phone:*Tél bureau / *Work phone:*Courriel / *Email:***Responsable Legal 2 / Legal responsible 2**Nom de famille, prénom / *Family name, first name:*Employeur & Profession / *Employer & Profession:*Adresse personnelle (si différente) / *Home address (if different):*Tél mobile / *Cell phone:*Tél bureau / *Work phone:*Courriel / *Email:***SITUATION FAMILIALE / FAMILY SITUATION**Parents mariés / *Parents married* ☐ Parents divorcés / *Parents divorced* ☐Parents séparés / *Parents separated* ☐ Parents vivant ensemble / *Parents living together* ☐**DÉTENTION DE L'AUTORITÉ PARENTALE / PARENTAL AUTHORITY**Père et mère / *Father and mother* ☐ Père seulement / *Father only* ☐Mère seulement / *Mother only* ☐ Tuteur / *Guardian* ☐**ADRESSE DE L'ÉLÈVE / STUDENT'S ADDRESS**Père et mère / *Father and mother* ☐ Père / *Father* ☐ Mère / *Mother* ☐Autre / *Other:* ☐

DOSSIER D'INSCRIPTION - ENFANTS EXTERNES A L'ÉCOLE**AUTRE PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE / *OTHER CONTACT PERSON IN CASE OF EMERGENCY***CONTACTER EN PRIORITÉ : Père / *Father* ☐Mère / *Mother* ☐Autre (nom, tel) / *Other (name, phone)* ☐**AUTRES PERSONNES AUTORISÉES / *OTHER AUTHORISED PERSONS***Personnes autorisées à venir chercher l'enfant / *People authorised to collect your child:*Père / *Father* ☐ Mère / *Mother* ☐Autre (nom, tel) / *Other (name, phone)* ☐

AUTORISATIONS / AUTHORIZATIONS**FICHE D'AUTORISATION DE SORTIE / PARENTAL AUTHORISATION FORM**

Je, soussigné(e), autorise la participation de mon enfant à toutes les sorties organisées par l'école dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires. / *I authorise my child to participate in field trips, outings, curricular and extracurricular activities organised by the school.*

Oui **Yes** / Non **No**signature / *signature***AUTORISATION PARENTALE POUR L'UTILISATION DES PHOTOS, VIDEOS ET IMAGES NUMÉRIQUES DES ÉLÈVES / PARENTAL AUTHORISATION FOR THE USE OF DIGITAL PHOTOS AND VIDEOS OF STUDENTS**

J'accepte que les photos, vidéos et images numériques des enfants nommés ci-dessous apparaissent dans les publications écrites de l'Ecole Montessori Internationale de Neuilly et de Suresnes, sur son site Web et dans d'éventuelles revues promotionnelles. Je suis informé que cette utilisation est faite dans un cadre pédagogique uniquement et que l'identité de mon enfant sera protégée. Je suis également informé que ces images pourront être utilisées ou distribuées sous d'autres formes (DVD-CD Rom), toujours dans le cadre de présentation de notre établissement. / *I agree to allow photos, videos and digital images of my children to be used in publications that write about the Ecole Montessori Internationale de Neuilly et de Suresnes or on its website. I am informed that they will only be used in educational material and that the identity of my child will be protected. I am also informed that these images may be distributed in other forms (DVD-CD Rom) but only to be used for the representation of the school.*

Oui **Yes** / Non **No**signature / *signature***AUTORISATION PARENTALE POUR L'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES DES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS / PARENTAL AUTHORISATION FOR THE USE OF STUDENTS' AND THEIR PARENTS' PERSONAL DATA**

Les informations recueillies sont nécessaires à l'inscription de votre enfant dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement. Certaines données sont transmises en application de la loi au rectorat de l'académie et aux collectivités territoriales. Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant et eux-mêmes. Pour exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, les parents peuvent s'adresser à la direction de l'école. / *The information collected is necessary for the registration of your child in our school. It is subject to computer processing. Only the data that meets legal obligations of conservation or archiving are kept in the school's files when the pupil leaves the school. Certain data are transmitted in application of the law to the "Rectorat de l'académie" and to the local authorities. In accordance with the law "informatique et libertés" and general data protection regulation (GDPR), parents have the right to access and correct information concerning their child and themselves. To exercise this right and obtain this information, parents should contact the school management.*

Oui **Yes** / Non **No**signature / *signature*

DOSSIER D'INSCRIPTION - ENFANTS EXTERNES A L'ÉCOLE

FORMULAIRE FINANCIER / FINANCIAL FORM

FRAIS DE DOSSIER / ADMISSION FEE

Les frais de dossier sont de **50 euros** par nouvel élève et permettent d'inscrire un nouvel élève à l'école, ou sur la liste d'attente le cas échéant. Les frais de dossier sont payables une seule fois la première année d'inscription et ne sont pas remboursables. / *The admission fee is 50 euros per new student and allows the school to process a new admission or eventually get a new student registered on the waiting list. This is a one-time fee paid at first enrolment and is non-refundable.*

MERCREDIS BILINGUES/ BILINGUAL WEDNESDAYS

35 mercredi par an, du 02 Septembre 2026 au 30 Juin 2027 inclus, hors vacances scolaires ou jours fériés.

35 Wednesdays per year, from September 2nd 2026 to June 31st 2027.

	Horaires / <i>Schedule</i>	Séances / <i>sessions</i>	FRAIS ANNUELS / <i>ANNUAL FEES</i>
Activités du mercredi / <i>Wednesday activities</i>	8h30 - 16h00	35	3260€
Activités du mercredi le matin seul. / <i>Wednesday activities morning only</i>	8h30 – 12h30	35	2270€
Garderie/ <i>After school care</i>	16h00-18h15	35	450€
1 mercredi à la carte/ <i>1 Wednesday club</i>	8h30 - 16h00	1	98€
1 mercredi à la carte, le matin seul/ <i>1 Wednesday club morning only</i>	8h30 – 12h30	1	68€

Le déjeuner est inclus dans les tarifs. / The lunch is included in the price.

CHOIX DE PAIEMENT / CHOICE OF PAYMENT

Nous mettons à votre disposition deux modalités de paiement / *We offer two payment options :*

1. **Paiement de l'année complète en une seule fois / One-time full year payment:**
À régler à l'inscription par chèque, espèces ou transfert bancaire.
Payable by cheque, cash or transfer at enrolment.
2. **Paiement mensuel en 10 fois, par prélèvement bancaire**
/ 10 monthly payments, by direct debit
1er paiement par chèque ou transfert bancaire à l'inscription + 9 prélèvements mensuels le 1er de chaque mois de juillet 2026 à mars 2027 / *1st monthly payment by cheque or bank transfer at enrolment + 9 direct debit monthly payments due the 1st of each month from July 2025 to March 2026*

Mode de paiement choisi / *Choice of method of payment:*

☐ Prélèvement / *Direct debit* ☐ Virement / *transfer* ☐ Chèque / *Cheque*

Nos coordonnées bancaires sont / *Our bank details are :*

Titulaire du compte : NEUILLY MONTESSORI SARL
IBAN : FR76 3000 4020 3700 0103 6124 954

RIB : 30004 02037 00010361249 54
BIC : BNPAFRPPXXX

DOSSIER D'INSCRIPTION - ENFANTS EXTERNES A L'ÉCOLE

RÈGLEMENT FINANCIER / FINANCIAL AGREEMENT

Les frais de scolarité sont payables uniquement en EUROS (€). Les factures sont payables d'avance, au plus tard à la date indiquée dans la partie « Choix de paiement » de ce formulaire. Les prélèvements directs, virements et chèques doivent obligatoirement être effectués depuis un compte bancaire en France. Pour les virements de banques étrangères, la charge des frais est prise par le donneur d'ordre. En cas de rejet d'un prélèvement, les frais bancaires de 15€ s'ajoutent au montant de la facture qui devra alors être réglée par chèque ou en espèces. Dans le cas de rejet de deux prélèvements consécutifs, les prélèvements sont suspendus et le montant des frais de scolarité restant dus est immédiatement exigible. *School fees can only be paid in EUROS (€). Payment of invoices is due in advance. The latest possible payment date is indicated on the "Choice of payment" part of this form. It is compulsory that direct debit payments and cheques must come from a French bank account. For bank transfers from abroad, bank fees must be paid by the sender. If a direct debit payment is rejected, bank charges of 15€ will be added to the invoice which will consequently need to be paid by cheque or in cash. If two consecutive direct debit payments are rejected, the payments are suspended, and the outstanding school fees will then need to be settled immediately.*

Retard de paiement : Une pénalité de retard de 10% par facture s'appliquera à tout paiement reçu après la date d'échéance. Passé le 1^{er} du mois suivant la date d'échéance, si le paiement n'est pas effectué suite aux relances, l'école NEUILLY MONTESSORI se réserve le droit de ne plus assurer l'accueil de l'enfant.

***Late payments:** A penalty rate of 10% will be added to invoices that are not paid before their due date. After reminders, if no payments have been received after the 1st day of the following month after the invoice due date, NEUILLY MONTESSORI School reserves the right to exclude the student from class.*

Pédagogie : NEUILLY MONTESSORI dispense un enseignement Montessori bilingue. La simple inscription à l'école implique impérativement le respect, par les familles et les élèves, des valeurs de l'enseignement ainsi que des différentes langues et cultures représentées à l'école. L'inscription est valable pour l'année scolaire en cours. NEUILLY MONTESSORI se réserve le droit d'exclure tout enfant ou famille qui porte atteinte aux principes fondateurs de l'école.

***Educational methods:** NEUILLY MONTESSORI offers a Montessori bilingual education. By enrolling in our school, we expect parents and children to respect the values of our educational policy as well as the various languages and cultural differences represented at our school. The enrolment is only valid for the current school year. NEUILLY MONTESSORI reserves the right to exclude any child or family who does not adhere to the basic principles of the school.*

Départ anticipé ou annulation : En cas de départ anticipé ou d'annulation, les parents doivent donner par écrit un préavis minimum de 3 mois (90 jours). J'accepte que tout trimestre commencé soit dû dans son intégralité. J'accepte que les sommes versées ne soient jamais remboursées quel que soit le motif. L'année scolaire comprend 3 trimestres : le 1^{er} trimestre inclut les mois de septembre à décembre, le 2^{ème} trimestre inclut les mois de janvier à mars, et le 3^{ème} trimestre inclut les mois d'avril à juin.

***Early departure or cancellation:** School fees are non-refundable on early departure or cancellation. Parents must give at least 3 months (90 days) written notice. I accept that each term started will need to be paid in full. I accept that under no circumstances will payments be reimbursed. The school year is divided into 3 terms: the 1st term is from September to December, the 2nd term is from January to March, and the 3rd term is from April to June.*

Cas de force majeure : Les retards ou la non-exécution du contrat résultant de cas de force majeure dus à des raisons climatiques, bactériologiques, militaires, politiques, informatiques...: tornades, inondations, ouragans, tremblements de terre, éruptions volcaniques, incendie, épidémie, pandémie, utilisation par un État ou un groupe terroriste d'armes de toute nature perturbant la continuité des relations commerciales, mouvements sociaux d'ampleur nationale (y compris grève perlée ou grève de zèle), réglementation ou exigence de la puissance publique, ou tout autre événement irrésistible, imprévisible et échappant au contrôle de l'école NEUILLY MONTESSORI ne peuvent donner lieu à indemnité. Les dispositions du présent article ne pourront cependant, en aucun cas, dispenser une partie de son obligation de régler à l'autre toute somme qu'elle lui devrait.

***Case of force majeure :** Delays or non-execution of the contract resulting from force majeure cases due to climatic, bacteriological, military, political or IT reasons...: tornadoes, floods, hurricanes, earthquakes, volcanic eruptions, fire, epidemics, pandemic, use by a State or terrorist group of weapons of any kind that disrupt the continuity of commercial relations, national social movements (including pearl strikes or strikes of zeal), regulations or demands of public authorities, or any other irresistible, unpredictable event beyond the control of Neuilly Montessori school cannot give rise to compensation. The provisions of this Article shall in no case relieve one party from its obligation to pay the other party any sum it owes it.*

En cas d'inscription en cours d'année 2026-27, le paiement se fait au prorata du nombre de mois restant, en une fois ou en plusieurs mensualités. Le règlement à l'inscription inclut les frais d'inscription et les 3 premiers mois de scolarité et frais annexes, puis prélèvements mensuels des mois restants à partir du premier mois de scolarisation jusqu'à mars 2026. In the event of registration during the 2025-26 school year, the payment is made in proportion to the number of months remaining, in one time or in several monthly instalments. The payment at registration includes registration fees and the first 3 months of schooling and other fees, then monthly direct debits of the remaining months from the first month of schooling until March 2026.

DOSSIER D'INSCRIPTION - ENFANTS EXTERNES A L'ÉCOLE

FICHE SANITAIRE / HEALTH FORM

I. ENFANT / CHILD

NOM / *FAMILY NAME* :

PRENOM / *FIRST NAME* :

SEXE : M F

DATE DE NAISSANCE / *DOB* : ____/____/____

II. VACCINATIONS

(Remplir à partir du carnet vaccination de l'enfant / Fill in from the child's health book)

Les enfants doivent obligatoirement être vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (souvent associés à la coqueluche) pour être inscrits dans une école.

La vaccination contre la rougeole, les oreillons, la rubéole (ROR) et l'hépatite B est vivement recommandée.

Les vaccinations et, dans certains cas, les rappels sont vérifiés régulièrement tout au long de la scolarité. Soyez vigilants sur les dates de rappel. Pour être sûrs de ne rien oublier, consultez le calendrier des vaccinations sur le site service-public.fr. En cas de non-vaccination, un certificat de contre-indication médicale est exigible.

Children must be vaccinated against diphtheria, tetanus, and polio (often combined with whooping cough) to be enrolled in school.

Vaccination against measles, mumps, rubella (MMR) and hepatitis B is highly recommended.

Immunizations and, in some cases, boosters are checked regularly throughout school. Be vigilant about the dates of the booster shots. To make sure you don't forget anything, consult the vaccination calendar on the service-public.fr website. In case of non-vaccination, a certificate of medical contraindication is required.

III. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT / CHILD'S MEDICAL INFORMATION

INDIQUEZ ICI LES AUTRES DIFFICULTES DE SANTE EN PRECISANT LES DATES / *INDICATE OTHER HEALTH DIFFICULTIES BY SPECIFYING THE DATES*:: (maladies, accidents, crises convulsives, allergies, hospitalisations, opérations chirurgicales) / *(diseases, accidents, seizures, allergies, hospitalizations, surgical operations)*

.....
.....
.....

____/____/____
____/____/____
____/____/____

IV. RECOMMANDATIONS DES PARENTS / PARENT RECOMMENDATIONS :

.....
.....
.....

ACTUELLEMENT L'ENFANT SUIT-IL UN TRAITEMENT/ *IS THE CHILD CURRENTLY FOLLOWING A TREATMENT ?*

Non Oui

SI OUI, LEQUEL / *IF YES, WHICH ?*

**Veuillez noter qu'en aucun cas l'école n'est autorisée à administrer des médicaments aux élèves. / Please note that the school cannot give medicine to students.*

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT / *Does the child wet his bed ?* Non/No occasionnellement/*sometimes* oui/yes

V. RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM / *FAMILY NAME* :

PRENOM / *FIRST NAME* :

Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'établissement à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. *I, the undersigned, responsible for the child, declare the information in this form accurate and authorize the Head of school to take, if needed, any measures (medical treatment, hospitalization, surgical interventions) made necessary by the state of health the child.*

DATE :

Signature

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- L'école NEUILLY MONTESSORI (le créancier) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte,
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'école NEUILLY MONTESSORI (le créancier).

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA (ICS) :

F R 8 7 Z Z Z 8 8 A 3 1 2

Créancier

Nom du créancier : **SARL NEUILLY MONTESSORI**

Adresse :

16 – 16 Bis Rue Edouard Nieuport

92150 SURESNES

Débiteur

Nom du débiteur : _____

Adresse (N° et rue) : _____

Code postal et ville : _____

Pays : _____

N° de compte IBAN : _____

Code BIC : _____

N° de contrat sous-jacent (optionnel) : _____

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

POUR UN PRÉLÈVEMENT : ☐ RÉCURRENT

Date (jour/mois/année)

..... / /

Lieu

.....

Signature du Débiteur :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.